

Séance du 2 mai 2024

Nombre de conseillers en exercice :	33
Présents :	23
Absents :	10
Procurations :	7
Ne participe pas au vote :	1
Votants :	29

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le deux mai deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le vingt-six avril deux mille vingt-quatre par Monsieur Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Christian MAZUC, Raymond BRALEY, Christine LATAPIE, Didier PIERRE, Jean-Louis COSTE, Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA, Michel SOULIÉ, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLÉ, Rachida EL HAOUARI, Franck TOURNERET, Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Dominique BEC, Benjamin GOURDON, Jean-Marc LACOMBE, Elisabeth GUIANCE, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL

Absents ayant donné pouvoir : Marie-Noëlle TAUZIN (pouvoir à Dominique BEC), Catherine COUFFIN (pouvoir à Christine LATAPIE), Sabine MIRAL (pouvoir à Raymond BRALEY), Gulistan DINCEL (pouvoir à Franck TOURNERET), Jean-Philippe ABINAL (parti à 19H15, pouvoir à Michel SOULIE), Fabienne VERNHES (pouvoir à Christian MAZUC), Amar GUENDOZI (pouvoir à Isabelle COURTIAL).

Absents excusés : Hakim GACEM, Virginie SEXTO, Jean-Luc PAULAT

Monsieur Franck TOURNERET se déporte et ne participe ni aux débats ni au vote,

Secrétaire de séance : Dominique BEC

VAS/79-2024

Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association Hurricane Boxing Club

Vu l'avis unanimement favorable après examen des commissions en date du 25 avril 2024,

ENTENDU que Monsieur Franck TOURNERET se déporte et ne participe ni aux débats, ni au vote.

CONSIDERANT que dans le cadre de sa politique de soutien aux associations castonétoises, la Commune d'Onet-le-Château a décidé d'apporter un soutien financier à l'association Hurricane Boxing Club, sport qui fut longtemps appelé noble art, afin d'organiser un Gala de boxe exceptionnel à l'Athyrium, au sein du quartier prioritaire de la ville, le samedi 25 mai 2024.

CONSIDERANT que ce gala de boxe revêt une importance particulière puisqu'il met en lumière le travail collaboratif d'une équipe fédérant les valeurs d'entraide, de rigueur, et de dépassement de soi qui sont les valeurs de ce sport.

CONSIDERANT que l'association Hurrricane Boxing club compte, à ce jour, 95 licenciés.

CONSIDERANT que dans ce cadre, afin de soutenir l'implication de l'association notamment pour la recherche, la prise de contact et l'accueil des combattants de renom, il est proposé de verser à l'association Hurrricane Boxing club une subvention exceptionnelle d'un montant de 5 000 euros.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix :

- décide de verser à l'association Hurrricane Boxing club une subvention exceptionnelle d'un montant de 5 000€ pour couvrir une partie des frais liés à l'organisation du Gala de boxe.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Philippe KÉROSLIAN

La Secrétaire de séance,

Dominique BEC

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : **07 MAI 2024**

Et de la publication le **07 MAI 2024**